

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 15155 du 28 mai 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la garde républicaine – branche « orchestre-chœur de l'armée française »**

NOR : INTJ1308679S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2841 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300398S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le musicien de 3<sup>e</sup> classe dont le nom suit est promu au grade de musicien de 2<sup>e</sup> classe le 1<sup>er</sup> juillet 2013 :

Werly, Éric

Nigend : 188 079

Numéro de livret de solde : 8 046 277

Article 2

Le musicien de 4<sup>e</sup> classe dont le nom suit est promu au grade de musicien de 3<sup>e</sup> classe le 1<sup>er</sup> juillet 2013 :

Marie, Clotilde

Nigend : 311 494

Numéro de livret de solde : 8 092 270

Fait le 28 mai 2013.

*Le général de division,  
commandant la garde républicaine,  
P. SCHNEIDER*